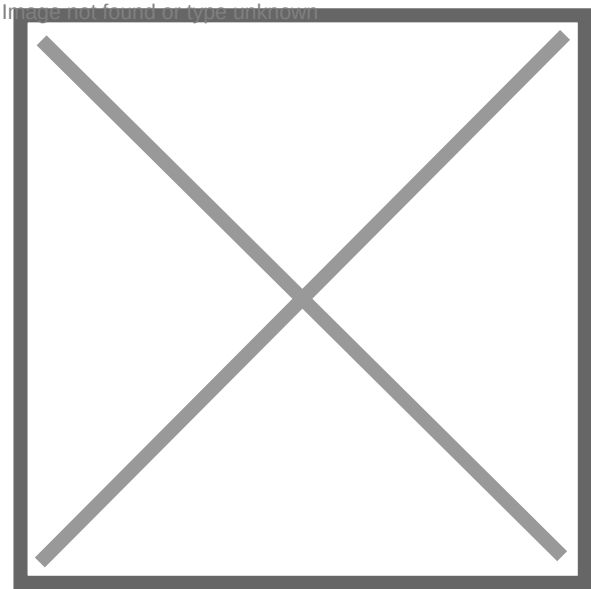




Changement de serrures chez mon locataire, exigé par assurance

Par **Laurence b**, le **26/08/2018** à **15:36**

Bonjour
Puis-je changer la serrure de mon locataire, au motif que la serrure n'est pas aux normes car c'est une serrure de base et mon assurance exige une serrure 2 points ?
Pour information, le locataire est injoignable et ne va pas chercher les recommandés que je lui adresse (mon locataire ne paie pas son loyer depuis plusieurs mois, huissier de justice prévenu, demande de congé demandé pour octobre).
Si oui, Y-a-t-il une procédure particulière (vu les circonstances) ?
Merci pour vos réponses.

Par **chaber**, le **26/08/2018** à **16:31**

bonjourrrrr[citation]mon assurance exige une serrure 2 points ? [/citation]vous êtes propriétaire non occupant. Je ne vois pas en quoi votre assureur, pour une assurance PNO peut exiger de votre part une telle serrure

Par **Laurence b**, le **26/08/2018** à **17:17**

Je ne suis pas censée mettre une serrure au norme pour avoir un appartement protégé, m?me si c est un locataire qui occupe les lieux ?

Par **morobar**, le **27/08/2018** à **09:00**

Bonjour,
Non vous n'êtes pas censée faire une mise aux normes (lesquelles n'existent pas) pour les lieux occupés par le locataire.
Selon les garanties demandées à la souscription d'un contrat, l'assureur exigera des mesures de protection différentes à hauteur des dites garanties.

Par **Laurence b**, le **27/08/2018** à **19:11**

Merci pour vos réponses